

## PLUS DE TRANSPARENCE DANS LES BANQUES

Pour la première fois, Credit Suisse a publié partiellement ses lignes directrices et ses instructions concernant son comportement vis-à-vis des affaires sensibles dans les domaines écologique et social. Jusqu'à maintenant, les grandes banques ont toujours prétendu qu'il était impossible de les rendre publiques. Cette avancée met clairement UBS sous pression.

Pour toutes les entreprises, la durabilité concerne d'abord une exploitation correcte, écologique, sociale et financière. Ce n'est pourtant pas suffisant; les produits commercialisés doivent aussi satisfaire aux critères de durabilité pendant toute leur durée de vie. Pour les banques, cela concerne les entreprises qu'elles financent ou qu'elles soutiennent. Leurs impacts sur l'environnement et la société doivent être analysés.

(nous nous efforçons de les respecter), qui n'engage à rien.

### Une porte s'ouvre

La publication par Credit Suisse d'un résumé de ses «Sector Policies and Guidelines» (Politique sectorielle et directives) est un pas louable, quoique tardif, dans la bonne direction. Les campagnes menées depuis plusieurs années par la société civile ont enfin commencé à porter leurs fruits. Il n'y a encore que peu d'exemples dans les banques à l'étranger, comme Barclay et Rabobank.

### Des domaines d'activité sensibles

Credit Suisse a publié des directives dans les domaines suivants: exploitations forestières, mines, pétrole et gaz, huile de palme, énergie hydraulique. Manquent l'agriculture, la pêche, la production et le commerce des armes, la biodiversité, les droits humains, les populations indigènes et la politique fiscale. Des analyses très instructives ont été effectuées par l'ONG Banktrack, dont la Déclaration de Berne est cofondatrice.

### Les prochains pas

ACTARES demandera aux deux grandes banques ce qu'elles envisagent. Il est nécessaire de rendre publique l'intégralité de ces directives. Leur mise en œuvre doit faire l'objet d'une information complète et régulière. Les difficultés rencontrées ne doivent pas être tues, mais servir à ouvrir une discussion publique substantielle. ACTARES estime que cette attitude pourrait contribuer fortement à l'évaluation positive des banques.

- [www.credit-suisse.com/citizenship/de/banking/sector\\_policies.jsp](http://www.credit-suisse.com/citizenship/de/banking/sector_policies.jsp)
- [www.unglobalcompact.org/Languages/french/index.html](http://www.unglobalcompact.org/Languages/french/index.html)
- [www.unep.org/french/](http://www.unep.org/french/)
- [www.wolfsberg-principles.com](http://www.wolfsberg-principles.com)
- [www.equator-principles.com](http://www.equator-principles.com)
- [www.carbonprinciples.org](http://www.carbonprinciples.org)
- [www.banktrack.org/show/pages/francais](http://www.banktrack.org/show/pages/francais)
- [www.bankenundmenschenrechte.ch/fr](http://www.bankenundmenschenrechte.ch/fr)



*Quelles directives pour le financement de l'exploitation forestière?*

### Des déclarations d'intentions détaillées

Les deux grandes banques suisses insistent sur leur responsabilité sociétale, affirment que le changement climatique fait partie des «plus importants défis du présent» et bien d'autres choses encore. Elles adhèrent à plusieurs initiatives internationales et accords volontaires, dont le Pacte Mondial de l'ONU, le programme des Nations Unies pour l'environnement, le groupe de Wolfsberg contre le blanchiment d'argent, les Equator Principles sur le financement des projets, les Carbon Principles.

### Une mise en pratique encore dans l'ombre

Sur la mise en pratique de ces principes et de ces promesses, les banques sont restées muettes. Il n'a donc pas été possible d'engager un dialogue sur le contenu et l'efficacité des mesures prises. La concurrence ou le risque de violer d'éventuelles exigences d'ordre juridique, en particulier aux USA, font que dans les textes on ne lit pas «nous respectons ces engagements», mais l'expression «we aim to comply»